

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 juin 2020

MESURES DE SÛRETÉ À L'ENCONTRE DES AUTEURS D'INFRACTIONS TERRORISTES -
(N° 2754)

AMENDEMENT

N ° CL14

présenté par

M. Ciotti, M. Le Fur, M. Brochand, M. Deflesselles, M. Viala, Mme Trastour-Isnart, M. Masson,
M. de Ganay, M. Reda, Mme Beauvais, M. Jean-Claude Bouchet, M. Pauget, Mme Valentin,
M. Viry, Mme Louwagie, Mme Duby-Muller, Mme Poletti, M. Pierre-Henri Dumont,
M. Schellenberger, Mme Bazin-Malgras et M. de la Verpillière

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE UNIQUE, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.